Modèle de contrat de mandat à télécharger

Ce modèle de contrat de mandat vous permet de formaliser la délégation de pouvoir entre un mandant et un mandataire. Il est conçu pour être adapté à votre situation, mais ne remplace pas un avis juridique professionnel.

Important : Ce document est fourni à titre d'exemple uniquement. Il ne constitue pas un conseil juridique. Faites-le valider par un professionnel du droit avant toute utilisation.

Mode d'emploi

1. Téléchargez le fichier Word ou copiez le texte ci-dessous.
2. Remplacez les informations entre crochets par vos données réelles.
3. Relisez attentivement chaque clause et ajustez-la si nécessaire.
4. Faites signer le contrat par les deux parties.
5. Conservez une copie signée pour chaque partie.

Comment utiliser ce modèle

Ce modèle de contrat de mandat est structuré en plusieurs clauses types. Personnalisez-le en fonction de la mission confiée, de la durée, de la rémunération, etc. Assurez-vous que les informations soient précises et complètes.

Conseils de rédaction

Décrivez clairement l'étendue du mandat, les pouvoirs du mandataire, les limites, et les modalités de révocation. Précisez les obligations de chaque partie et les conditions de résiliation.

Modèle prêt à adapter

CONTRAT DE MANDAT Entre les soussignés : Le Mandant : [Nom complet], demeurant [Adresse], agissant en qualité de [Titre ou fonction], ci-après dénommé « le Mandant », Et le Mandataire : [Nom complet], demeurant [Adresse], agissant en qualité de [Titre ou fonction], ci-après dénommé « le Mandataire », Il a été convenu ce qui suit : Article 1 – Objet du mandat Le Mandant confie au Mandataire la mission suivante : [Description précise de la mission]. Article 2 – Étendue des pouvoirs Le Mandataire est autorisé à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la mission, notamment : [Énumérer les pouvoirs spécifiques]. Article 3 – Durée Le présent mandat prend effet à compter du [Date de début] et expire le [Date de fin]. Il peut être renouvelé par accord écrit des parties. Article 4 – Obligations du Mandataire Le Mandataire s'engage à agir avec diligence, loyauté et dans l'intérêt exclusif du Mandant. Il doit rendre compte de sa gestion à la demande du Mandant. Article 5 – Rémunération En contrepartie de sa mission, le Mandataire percevra une rémunération de [Montant] €, payable [Modalités de paiement]. Article 6 – Responsabilité Le Mandataire est responsable des fautes commises dans l'exécution de son mandat, conformément à la loi. Le Mandant est responsable des instructions données. Article 7 – Révocation Le Mandant peut révoquer le mandat à tout moment par notification écrite. Le Mandataire peut y renoncer sous réserve de prévenir le Mandant. Article 8 – Confidentialité Les parties s'engagent à garder confidentielles les informations échangées dans le cadre de ce mandat. Article 9 – Litiges Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents. Fait à [Lieu], le [Date]. Signatures : Le Mandant : [Signature] Le Mandataire : [Signature]

Checklist

[ ] Vérifier l'identité et la capacité juridique des parties.

[ ] Décrire précisément la mission confiée.

[ ] Définir l'étendue des pouvoirs du mandataire.

[ ] Préciser la durée du mandat.

[ ] Indiquer la rémunération et les modalités de paiement.

[ ] Prévoir les conditions de révocation.

[ ] Inclure une clause de confidentialité.

[ ] Faire relire le contrat par un avocat.

Questions fréquentes

Qu'est-ce qu'un contrat de mandat ?

Un contrat de mandat est un accord par lequel une personne (le mandant) donne à une autre (le mandataire) le pouvoir d'accomplir des actes juridiques en son nom, comme vendre un bien ou gérer des affaires.

Le mandataire est-il responsable des actes accomplis ?

Oui, le mandataire est responsable des fautes qu'il commet dans l'exécution de son mandat, mais il agit au nom et pour le compte du mandant, qui supporte les conséquences des actes accomplis dans les limites du mandat.

Peut-on révoquer un mandat à tout moment ?

En principe, le mandant peut révoquer le mandat à tout moment, par notification écrite. Cependant, des clauses contractuelles peuvent prévoir des conditions particulières, et la révocation peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est abusive.